

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00156

Numéro SIREN : 332 429 570

Nom ou dénomination : LUDIS

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2018 sous le numéro de dépôt 4071

LUDIS

Société par actions simplifiée
au capital de 51.206 euros
Siège social : 2 route de Fontenay

85400 LUCON

332 429 570 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 1^{ER} MARS 2018

PROJET DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant de la manière suivante :

- ❖ **Bénéfice de l'exercice 2.155.039,95 euros**
- ❖ **au compte "AUTRES RESERVES" 2.155.039,95 euros**
qui s'élèveraient ainsi à 4.311.475 euros.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que les montants des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	Revenus éligibles à la réfaction	Montant des dividendes ouvrant droit à la réfaction de 40 %	Montant des dividendes n'ouvrant pas droit à la réfaction de 40 %
30/09/2016	NEANT	NEANT	NEANT
30/09/2015	850.500 €	374,22 €	850.125,78 €
30/09/2014	715.000 €	314,60 €	714.685,40 €

Le Président

Monsieur Jean-Claude PENICAUD



CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

LUDIS

2, Route de Fontenay
85400 LUCON

S.A.S. au capital de 45 035 €
R.C.S. LA ROCHE SUR YON 332 429 570

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Octobre 2016 au 30 Septembre 2017





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de la Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 25 Novembre 2009, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. LUDIS** relatifs à l'exercice du **1^{er} Octobre 2016 au 30 Septembre 2017**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	38 241 990 €
■ Chiffre d'affaires	74 273 111 €
■ Bénéfice net comptable	2 155 039 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 15/12/2017

Cécile ROCHARD

Marc SOUCARRE



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	34 015 759	7 676 621	26 339 137	25 394 124
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	115 288	102 921	12 366	13 452
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	115 288	102 921	12 366	13 452
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 037 528	7 573 699	25 463 828	24 524 649
TERRAINS	2 921 914	170 519	2 751 395	2 734 520
CONSTRUCTIONS	22 009 237	2 702 918	19 306 318	17 711 228
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 362 567	4 240 148	3 122 418	3 722 086
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	723 090	460 113	262 977	268 860
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	13 500		13 500	76 457
AVANCES ET ACOMPTES	7 219		7 219	11 495
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	862 942		862 942	856 022
PARTICIPATIONS	10 000		10 000	10 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	783 408		783 408	777 853
PRETS	2 125		2 125	4 525
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	67 408		67 408	63 643
ACTIF CIRCULANT	12 120 347	217 494	11 902 853	11 400 429
STOCKS ET EN-COURS	5 946 903	155 017	5 791 886	5 546 978
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	52 797		52 797	39 724
MARCHANDISES	5 894 106	155 017	5 739 089	5 507 254
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 580 196	62 477	1 517 719	1 272 289
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	329 843	62 477	267 366	186 287
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 250 353		1 250 353	1 086 001
CREANCES DIVERSES (3)	323 066		323 066	278 102
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 000 000		2 000 000	3 000 052
DISPONIBILITES	2 057 752		2 057 752	1 066 270
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	212 428		212 428	236 736
TOTAL GENERAL	46 136 106	7 894 115	38 241 990	36 794 554
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			2 125	3 025
(3) Dont à plus d'un an			253 280	197 454



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	4 361 510	4 675 369
CAPITAL	45 035	50 000
RESERVES	2 161 435	3 099 045
RESERVE LEGALE	5 000	5 000
AUTRES RESERVES	2 156 435	3 094 045
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 155 039	1 505 246
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		21 078
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>4 361 510</i>	<i>4 675 369</i>
 PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		70 000
PROVISIONS POUR RISQUES		70 000
 DETTES (1)	33 880 480	32 049 184
DETTES FINANCIERES (2)	25 430 193	24 601 170
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	23 232 753	23 224 075
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 197 440	1 377 095
DETTES D'EXPLOITATION	8 035 719	7 123 277
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 447 778	3 934 981
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 364 176	2 979 776
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	223 763	208 519
DETTES DIVERSES	414 567	321 462
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	370 020	286 163
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	32 226	13
AUTRES DETTES DIVERSES	12 321	35 284
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		3 274
TOTAL GENERAL	38 241 990	36 794 554
(1) Dont à plus d'un an	20 019 628	20 956 572
Dont à moins d'un an	13 860 852	11 092 612
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	75 150 237	68 752 242
VENTES DE MARCHANDISES	73 248 930	67 241 814
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	71 028	55 955
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	953 153	880 262
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>74 273 111</i>	<i>68 178 032</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	59 631	93 679
TRANSFERTS DE CHARGES	241 894	82 737
AUTRES PRODUITS	575 600	397 793
CHARGES D'EXPLOITATION	71 265 371	65 868 358
ACHATS DE MARCHANDISES	57 007 667	52 045 438
VARIATION DES STOCKS	(331 767)	244 316
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	197 729	144 198
VARIATION DES STOCKS	(13 072)	3 211
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 041 319	3 908 383
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 084 158	993 825
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 651 717	5 232 369
CHARGES SOCIALES	1 528 178	1 424 922
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 888 347	1 788 963
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	186 261	66 027
AUTRES CHARGES	24 832	16 702
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 884 866	2 883 884
PRODUITS FINANCIERS	124 180	122 092
PARTICIPATIONS	4 547	4 242
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE		72
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	119 632	117 778
CHARGES FINANCIERES	185 836	238 540
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	185 836	238 540
RESULTAT FINANCIER	(61 656)	(116 448)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 823 209	2 767 436



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	147 353	33 953
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	77 353	33 953
REPRISES SUR PROVISIONS	70 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	99 091	42 327
SUR OPERATIONS DE GESTION	88 385	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	7 703	14 678
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 002	27 649
RESULTAT EXCEPTIONNEL	48 262	(8 374)
PARTICIPATION DES SALAIRES	837 325	611 045
IMPOTS SUR LES BENEFICES	879 107	642 771
<i>Total des produits</i>	<i>75 421 771</i>	<i>68 908 288</i>
<i>Total des charges</i>	<i>73 266 731</i>	<i>67 403 041</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	2 155 039	1 505 246
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées		9 050
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La S.A.S. LUDIS a procédé à la fusion absorption de sa société mère, la S.A.S. LUCON INVESTISSEMENTS à effet rétroactif au 1^{er} Octobre 2016 par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mars 2017.

Cette fusion a été placée sous le régime de l'article 210 A du C.G.I. et est réalisée aux valeurs nettes comptables.

Du fait de la fusion, le groupe d'intégration fiscale composée au 01/10/2004 des sociétés LUCON INVESTISSEMENTS et LUDIS a été supprimé.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

La licence de 4^{ème} catégorie est inscrite pour sa valeur d'acquisition ; elle n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 25 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	7 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 45 035 actions de 1 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	116 184	550	1 445	115 288
Immobilisations corporelles	30 299 493	2 866 396	128 361	33 037 528
Immobilisations financières - titres	787 854	5 565	10	793 409
Immobilisations financières - créances	68 169	3 780	2 416	69 533
	31 271 700	2 876 291	132 232	34 015 759

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	102 731	1 635	1 445	102 922
Immobilisations corporelles	5 774 844	1 889 713	90 857	7 573 700
	5 877 575	1 891 348 (*)	92 302	7 676 621

(*) Dont dotation :	
. linéaire	1 498 431
. dégressive	389 916
. exceptionnelle	3 002

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	70 000		70 000	
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	90 864	186 262	59 631	217 495
	160 864	186 262 (*)	129 631 (*)	217 495
(*) Dont :				
. exploitation		186 262	59 631	
. financier				
. exceptionnel			70 000	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	70 000
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	69 533	2 125	67 408
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 580 197	1 326 917	253 280
Créances diverses	323 066	323 066	
Charges constatées d'avance	212 429	212 429	
	2 185 225	1 864 537	320 688

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	31 815	31 815		
Emprunts bancaires (1)	23 200 938	3 869 890	12 119 012	7 212 036
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 197 440	1 807 426	390 014	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 035 719	7 737 154		298 565
Dettes diverses	414 568	414 568		
Produits constatés d'avance				
	33 880 481	13 860 852	12 509 027	7 510 601

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 31 815

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 2 733 333

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 740 745

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 653 000

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, d'un centre auto, d'une boutique de vêtements, d'une parfumerie et d'une brasserie et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	55 482 344
- Drive	775 298
- Station-service	17 471 727
- Restauration	543 743
	74 273 111

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	37
- Employés	203
	248

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 266 564, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2017 au taux de 7 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 334 208 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	3 307	-
Rappel d'impôts suite au contrôle fiscal	14 730	-
Litige commercial	70 349	70 000
Cession immobilisations corporelles	7 064	10 588
Cession immobilisations financières	640	-
Dotation aux amortissements exceptionnels	3 002	-
Quote-part de subvention d'équipement	-	21 078
Reprise immobilisation suite au contrôle fiscal	-	45 687
	99 091	147 353

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	298 565
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	538 760
	837 325

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 102 820
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-223 713
	879 107

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	233 401
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	219 045

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	291 200	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	6 838 149	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils sont gérés par un organisme de gestion des assurances collectives. Le total des fonds versés et assurés s'élève à 80 k€.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 35 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2016.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 365 000 €

Entreprises liées	Néant
--------------------------	--------------

Filiales et participations détenues	Néant
--	--------------

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

LUDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 51 206 €
Siège Social : 2 Route de Fontenay le Comte
85400 LUÇON

N° SIRET : 332 429 570 00036

Code APE : 4711 F

RCS LA-ROCHE-SUR-YON 332 429 570

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Aux Associés de la société LUDIS,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LUDIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

CS .../...

Commissaire aux Comptes

Expérience Comptable

Expertise

Finances

Gestion

Immobilier

Marketing

Associés Poitiers

Anne David

Jean-Paul Deranlot

Franck Fortin

Marielle Gargouil

Michel d'Hérouville

Christine Janet

Nicolas Jarry

Dominique Jourde

Jean-Paul Moinard

Philippe Renouf

Associés autres sites

François-Xavier Andrault

Pascal Angeloni

Karine Avard

Jean-Luc Bardet

Hélène Braillard

Pascal Da Costa

Philippe Germon

Frédéric Mielcarek

Sylvie Raby

Didier Savattier

Associé service social

Benjamin Bibard

● Poitiers

16 rue du Pré Médard

BP 25

86281 Saint-Benoît Cedex

Tél : 05 49 88 83 81

Fax : 05 49 55 13 11

www.duo-solutions.fr



.../...

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du coût d'entrée des immobilisations corporelles et des stocks de marchandises.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

CS .../...

.../...

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

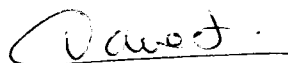
CS
.../...

.../...

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Poitiers, le 14 février 2018

Pour la SARL DUO SOLUTIONS AUDIT
Commissaire aux comptes



Christine JANET



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	34 015 759	7 676 621	26 339 137	25 394 124
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	115 288	102 921	12 366	13 452
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	115 288	102 921	12 366	13 452
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 037 528	7 573 699	25 463 828	24 524 649
TERRAINS	2 921 914	170 519	2 751 395	2 734 520
CONSTRUCTIONS	22 009 237	2 702 918	19 306 318	17 711 228
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 362 567	4 240 148	3 122 418	3 722 086
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	723 090	460 113	262 977	268 860
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	13 500		13 500	76 457
AVANCES ET ACOMPTES	7 219		7 219	11 495
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	862 942		862 942	856 022
PARTICIPATIONS	10 000		10 000	10 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	783 408		783 408	777 853
PRETS	2 125		2 125	4 525
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	67 408		67 408	63 643
ACTIF CIRCULANT	12 120 347	217 494	11 902 853	11 400 429
STOCKS ET EN-COURS	5 946 903	155 017	5 791 886	5 546 978
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	52 797		52 797	39 724
MARCHANDISES	5 894 106	155 017	5 739 089	5 507 254
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 580 196	62 477	1 517 719	1 272 289
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	329 843	62 477	267 366	186 287
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 250 353		1 250 353	1 086 001
CREANCES DIVERSES (3)	323 066		323 066	278 102
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	2 000 000		2 000 000	3 000 052
DISPONIBILITES	2 057 752		2 057 752	1 066 270
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	212 428		212 428	236 736
TOTAL GENERAL	46 136 106	7 894 115	38 241 990	36 794 554
(1) Dont droit au bail			2 125	3 025
(2) Dont à moins d'un an			253 280	197 454
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	4 361 510	4 675 369
CAPITAL	45 035	50 000
RESERVES	2 161 435	3 099 045
RESERVE LEGALE	5 000	5 000
AUTRES RESERVES	2 156 435	3 094 045
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 155 039	1 505 246
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		21 078
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>4 361 510</i>	<i>4 675 369</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		70 000
PROVISIONS POUR RISQUES		70 000
DETTES (1)	33 880 480	32 049 184
DETTES FINANCIERES (2)	25 430 193	24 601 170
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	23 232 753	23 224 075
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	2 197 440	1 377 095
DETTES D'EXPLOITATION	8 035 719	7 123 277
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 447 778	3 934 981
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 364 176	2 979 776
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	223 763	208 519
DETTES DIVERSES	414 567	321 462
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	370 020	286 163
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	32 226	13
AUTRES DETTES DIVERSES	12 321	35 284
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		3 274
TOTAL GENERAL	38 241 990	36 794 554
(1) Dont à plus d'un an	20 019 628	20 956 572
Dont à moins d'un an	13 860 852	11 092 612
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (BIENS) PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	75 150 237 73 248 930 71 028 953 153	68 752 242 67 241 814 55 955 880 262
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	74 273 111	68 178 032
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERTS DE CHARGES AUTRES PRODUITS	59 631 241 894 575 600	93 679 82 737 397 793
CHARGES D'EXPLOITATION ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DES STOCKS ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS VARIATION DES STOCKS AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*) IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SALAIRES ET TRAITEMENTS CHARGES SOCIALES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT AUTRES CHARGES	71 265 371 57 007 667 (331 767) 197 729 (13 072) 4 041 319 1 084 158 5 651 717 1 528 178 1 888 347 186 261 24 832	65 868 358 52 045 438 244 316 144 198 3 211 3 908 383 993 825 5 232 369 1 424 922 1 788 963 66 027 16 702
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 884 866	2 883 884
PRODUITS FINANCIERS PARTICIPATIONS VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	124 180 4 547 119 632	122 092 4 242 72 117 778
CHARGES FINANCIERES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	185 836 185 836	238 540 238 540
RESULTAT FINANCIER	(61 656)	(116 448)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 823 209	2 767 436



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/17 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	147 353	33 953
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	77 353	33 953
REPRISES SUR PROVISIONS	70 000	
 CHARGES EXCEPTIONNELLES	 99 091	 42 327
SUR OPERATIONS DE GESTION	88 385	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	7 703	14 678
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 002	27 649
 RESULTAT EXCEPTIONNEL	 48 262	 (8 374)
 PARTICIPATION DES SALAIRES	 837 325	 611 045
 IMPOTS SUR LES BENEFICES	 879 107	 642 771
 <i>Total des produits</i>	 <i>75 421 771</i>	 <i>68 908 288</i>
<i>Total des charges</i>	<i>73 266 731</i>	<i>67 403 041</i>
 BENEFICE NET COMPTABLE	 2 155 039	 1 505 246
 * Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		 9 050

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La S.A.S. LUDIS a procédé à la fusion absorption de sa société mère, la S.A.S. LUCON INVESTISSEMENTS à effet rétroactif au 1^{er} Octobre 2016 par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mars 2017.

Cette fusion a été placée sous le régime de l'article 210 A du C.G.I. et est réalisée aux valeurs nettes comptables.

Du fait de la fusion, le groupe d'intégration fiscale composée au 01/10/2004 des sociétés LUCON INVESTISSEMENTS et LUDIS a été supprimé.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

La licence de 4^{ème} catégorie est inscrite pour sa valeur d'acquisition ; elle n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	5 à 25 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	7 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 45 035 actions de 1 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	116 184	550	1 445	115 288
Immobilisations corporelles	30 299 493	2 866 396	128 361	33 037 528
Immobilisations financières - titres	787 854	5 565	10	793 409
Immobilisations financières - créances	68 169	3 780	2 416	69 533
	31 271 700	2 876 291	132 232	34 015 759

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	102 731	1 635	1 445	102 922
Immobilisations corporelles	5 774 844	1 889 713	90 857	7 573 700
	5 877 575	1 891 348 (*)	92 302	7 676 621
(*) Dont dotation :				
. linéaire		1 498 431		
. dégressive		389 916		
. exceptionnelle		3 002		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	70 000		70 000	
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	90 864	186 262	59 631	217 495
	160 864	186 262 (*)	129 631 (*)	217 495
(*) Dont :				
. exploitation		186 262	59 631	
. financier				
. exceptionnel			70 000	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	70 000
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	69 533	2 125	67 408
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 580 197	1 326 917	253 280
Créances diverses	323 066	323 066	
Charges constatées d'avance	212 429	212 429	
	2 185 225	1 864 537	320 688

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	31 815	31 815		
Emprunts bancaires (1)	23 200 938	3 869 890	12 119 012	7 212 036
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 197 440	1 807 426	390 014	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 035 719	7 737 154		298 565
Dettes diverses	414 568	414 568		
Produits constatés d'avance				
	33 880 481	13 860 852	12 509 027	7 510 601

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 31 815

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 2 733 333

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 740 745

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 1 653 000

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, d'un centre auto, d'une boutique de vêtements, d'une parfumerie et d'une brasserie et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	55 482 344
- Drive	775 298
- Station-service	17 471 727
- Restauration	543 743
	<u>74 273 111</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	37
- Employés	<u>203</u>
	248

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 266 564, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2017 au taux de 7 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 334 208 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	3 307	-
Rappel d'impôts suite au contrôle fiscal	14 730	-
Litige commercial	70 349	70 000
Cession immobilisations corporelles	7 064	10 588
Cession immobilisations financières	640	-
Dotation aux amortissements exceptionnels	3 002	-
Quote-part de subvention d'équipement	-	21 078
Reprise immobilisation suite au contrôle fiscal	-	45 687
	99 091	147 353

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	298 565
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	538 760
	837 325

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 102 820
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-223 713
	879 107

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	233 401
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	219 045

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	291 200	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	6 838 149	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils sont gérés par un organisme de gestion des assurances collectives. Le total des fonds versés et assurés s'élève à 80 k€.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 35 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2016.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 365 000 €

Entreprises liées	Néant
--------------------------	--------------

Filiales et participations détenues	Néant
--	--------------

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.